

Réseau National des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit
Autogérée du Bénin
(RENACA-Bénin)

**PROCES VERBAL D'ADOPTION DU DOCUMENT DE
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU
RENACA-BENIN**

Bohicon, Décembre 2020

ca 

L'An Deux Mil Vingt, le Jeudi dix-sept Décembre, s'est tenue, à la grande salle de réunion du Réseau National des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées du Bénin, à Bohicon, la session relative à l'adoption du document de politique environnementale et sociale RENACA-Bénin.

Étaient présents à cette session, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général du RENACA, ainsi que les Responsables en charge des services techniques du Réseau.

Ci-joint la liste des participants à la session.

Au début de la séance, le Directeur Général du RENACA-Bénin a invité le Chef Service Crédit, en charge de la Promotion des Nouveaux Produits à présenter une communication sur les grands axes de la politique environnementale et sociale du RENACA-Bénin qui se traduit en quatre (04) engagements comme ci-dessous :

- Diminuer l'empreinte environnementale liée au fonctionnement du RENACA,
- Limiter l'impact social et environnemental des activités financées,
- Offre de produits et services de finance verte,
- Renforcer les capacités du personnel.

(Cf support de communication et document de politique environnementale et sociale).

Le Directeur Général du RENACA a ensuite réprécisé l'importance d'une telle politique qui témoigne de l'engagement du Réseau d'inclure des mesures environnementales responsables dans ses interventions afin d'améliorer sa performance environnementale et sociale par des activités réduisant les impacts sur l'environnement, la santé et la sécurité, et améliorant l'adaptation au changement climatique.

A la fin des interventions et après les clarifications apportées aux préoccupations des Administrateurs, ces derniers ont adopté à l'unanimité la politique environnementale et sociale du RENACA.

C 2 5 11 + 8 12

TITRE	Politique environnementale et sociale
OBJECTIF :	<p>RENACA se veut une institution responsable dans toutes ses activités et reconnaît que ces dernières ont des répercussions sur les communautés et le milieu dans lequel il évolue. Par conséquent, la présente politique a pour but d'établir les paramètres de l'engagement de RENACA d'inclure des mesures environnementales responsables dans ses activités.</p> <p>Ces mesures permettront d'améliorer la performance environnementale et sociale de RENACA par des activités (i) réduisant les impacts sur l'environnement, la santé et la sécurité, et (ii) améliorant l'adaptation au changement climatique.</p>
CHAMP D'APPLICATION :	<p>La présente politique s'applique à tous les administrateurs, cadres supérieurs et employés et élus du RENACA.</p> <p>Cette politique doit être respectée dans tous les cas. Tout manquement peut causer des préjudices importants au RENACA et l'exposer involontairement à des litiges commerciaux et légaux.</p>

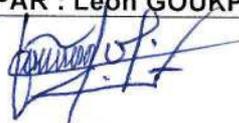
POLITIQUE :	<p>RENACA doit s'assurer de respecter les normes environnementales et sociales nationales et internationales en matière de protection de l'environnement et de droit du travail applicables au Bénin dans la conduite de ses affaires.</p> <p>Engagement 1 : Diminuer l'empreinte environnementale liée au fonctionnement de RENACA</p> <p>RENACA reconnaît que la protection de l'environnement est une dimension clé de sa responsabilité. RENACA s'engage donc à continuer à améliorer son efficacité énergétique, d'utiliser des sources d'électricités solaires et réduire les sources des émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Ainsi, RENACA adopte des comportements plus responsables afin d'optimiser son efficacité énergétique, sa consommation de papier et de carburant.</p> <p>Engagement 2 : Limiter l'impact social et environnemental des activités financées</p> <p>En raison des problèmes sociaux et environnementaux inhérents aux opérations des clients avec lesquels RENACA transige, les transactions de financement sont exposées à un certain degré de risques environnemental et social tels que le risque de crédit, de réputation, de responsabilité, de marché et financier.</p> <p>RENACA intègre dans ses processus un système de gestion environnemental et social (SGES) pour veiller à ce que ses activités de financement pour les activités génératrices de revenus soient réalisées en tenant compte des aspects de l'environnement, de la santé et la sécurité, et des conditions de travail. En introduisant des outils de mesure et de suivi, RENACA souhaite limiter l'impact social et environnemental négatives des activités génératrices de revenus financées. Ce SGES comprend les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> un examen préliminaire des demandes de prêt pour les activités génératrices de revenus par le refus de celles qui financent des activités énumérées dans la liste d'exclusion de RENACA; une classification permettant de mesurer l'impact social et environnemental des activités génératrices de revenus financées par RENACA. Cette classification se décline en 3 catégories (catégorie A, catégorie B et catégorie C); des mesures sont prises pour sensibiliser le membre à l'impact environnemental et social, et des solutions d'atténuation et de gestion de ces risques sont proposées aux membres œuvrant dans un secteur ayant un risque élevé.
--------------------	---

	<p>Engagement 3 : Offre de produits et services de finance verte L'offre de produits et services de finance verte permet de générer des impacts environnementaux positifs et ainsi aider les membres à s'adapter et à atténuer les impacts du changement climatique et ultimement de changer leurs comportements sur leurs pratiques pro-environnementales.</p> <p>RENACA propose une offre financière adaptée à ces membres et s'assure que les produits verts financés soient accessibles, de qualité et utilisés adéquatement par les utilisateurs et ce, en faisant affaire au besoin à des partenaires spécialisés.</p> <p>Engagement 4 : Renforcer les capacités du personnel RENACA réalise la sensibilisation auprès de ses employés afin d'obtenir leur engagement, de leur faire connaître les outils et les politiques de l'institution ainsi que les normes sociales et environnementales nationales et internationales en matière de protection de l'environnement.</p> <p>Par ailleurs, le directeur général présente périodiquement un rapport de suivi environnemental et social au conseil d'administration comprenant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les points saillants des engagements de la présente politique; • les indicateurs sur la gestion des risques environnementaux et sociaux des activités financées.
RESPONSABILITÉS:	<p>Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la présente politique est respectée.</p> <p>Le directeur général est responsable de la mise en œuvre de la politique.</p>
CONFORMITÉ:	<p>Le directeur général doit s'assurer de l'existence de mécanismes internes adéquats de vérification et de contrôle afin de surveiller et de mesurer la conformité à la présente politique.</p>
DÉFINITION	<p>Changement climatique : l'ensemble des variations des caractéristiques climatiques en un endroit précis, au cours du temps : réchauffement ou refroidissement</p> <p>PRINCIPAUX RISQUES E&S À GÉRER</p> <p>Risque de responsabilité : le fait de prendre possession de biens donnés en nantissement expose RENACA à un risque de responsabilité lié aux obligations juridiques de son membre (ex : sanction, amende).</p> <p>Risque financier : RENACA s'expose à des risques financiers (ex : risque de liquidités) en cas de perturbations des opérations de son membre, avec lequel l'institution a octroyé un prêt, par suite de problèmes environnementaux et sociaux.</p> <p>Risque de réputation : RENACA s'expose à un risque de réputation lorsque les mauvaises pratiques environnementales d'un membre, avec lequel l'institution a octroyé un prêt, ternissent son image auprès du public.</p> <p>Risque de crédit : RENACA s'expose à un risque de crédit lorsqu'un membre, avec lequel il a octroyé un prêt, refuse ou n'est pas en mesure de s'acquitter des obligations contractuelles associées à une transaction à cause de problèmes environnementaux et sociaux.</p> <p>Risque de marché : RENACA s'expose à des risques de marché si des problèmes environnementaux ou sociaux entraînent une dépréciation des biens donnés en nantissement dans le cadre d'une transaction (ex : site de production contaminé).</p> <p>CATÉGORIES DE RISQUES</p>



	<p>Risque élevé (Catégorie A) : Transactions avec des membres dont les activités économiques ont des impacts défavorables marqués sur le plan environnemental et social.</p> <p>Risque modéré (Catégorie B) : Transactions avec des membres dont les activités économiques ont des impacts négatifs réduits sur le plan environnemental et social.</p> <p>Risque faible (Catégorie C) : Transactions avec des membres dont les activités économiques ont des impacts négatifs minimales ou nuls sur le plan environnemental et social.</p>
--	---

DISTRIBUTION:	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'administration • Cadres supérieurs • Tous les employés
DATE D'APPROBATION	17 Décembre 2020

APPROUVÉE PAR : Léon GOUKPANIAN	
	
Président du Conseil d'Administration	

C a i M + j

Stratégie en matière de protection de l'environnement		RESPONSABLE : Directeur général	
Objectifs :	Résultats :		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en action la politique environnement et social Effectuer les mesures d'optimisation de la consommation de l'électricité, du papier et du carburant Faire de la sensibilisation auprès des agents de crédit et des chefs d'agence sur l'environnement et la gestion des risques E&S Faire de la sensibilisation sur la protection de l'environnement auprès de la clientèle de l'institution Mise en place d'un projet pilote de gestion des risques E&S dans les CAVECA de HINVI et AGON 	<ul style="list-style-type: none"> La politique environnement et social est adopté Le personnel et les élus sont sensibilisés sur l'impact de l'environnement et les activités de RENACA concernant ce thème Les membres participant aux rencontres hebdomadaires de sensibilisation sont informés sur la protection de l'environnement et le changement climatique La liste d'exclusion est utilisée lors de la formulation de toute demande de crédit La gestion des risques E&S est utilisée dans les CAVECA de HINVI et AGON 		
ACTIVITÉS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIERS	BESOINS DE FINANCEMENT ET D'ASSISTANCE
1 Exploiter le diagnostic de finance verte réalisé en 2017	Chef Service Crédit	4e trimestre 2019	
2 Faire approuver la politique environnement et social auprès du conseil d'administration de Renaca	Directeur général	4e trimestre 2019	
3 Mettre en application les mesures d'optimisation de la consommation de l'électricité, du papier et du carburant dans les agences et au siège social	Chef Service Comptable et financier	1e trimestre 2020	
4 Réaliser les activités de sensibilisation sur l'environnement auprès des agents de crédit et des chefs d'agence	Chef Service Formation	2e trimestre 2020	
5 Présentation de la liste d'exclusion auprès des agents de crédit et des chefs d'agence	Chef Service Crédit	2e trimestre 2020	
6 Développer le matériel de formation sur l'environnement pour la clientèle et la gestion des risques E&S pour les caisses pilotes	Chef Service Formation	3e trimestre 2020	Appui du projet ADAPAMI
7 Présenter le matériel de formation sur l'environnement auprès de membres lors des rencontres hebdomadaires	Chef Service Crédit	4e trimestre 2020	
9 Introduction de la gestion des risques E&S (classification et les propositions d'atténuation et d'adaptation aux clients) dans les caisses pilotes	Directrice caisses HINVI et AGON	4e trimestre 2020	
10 Suivi des activités du plan d'action	Directeur Général	2ème trimestre 2020	

Les bonnes pratiques en gestion de l'empreinte interne pour l'année 2019-2020 sont présentées ci-dessous. L'objectif de RENACA est de réaliser des gains rapides en efficacité énergétique. L'expérience montre que des mesures peu coûteuses et/ou gratuites peuvent généralement réduire les coûts énergétiques d'au moins 10 % et produire des rendements rapides.

Efficacité énergétique

Mettre à jour les propriétés des équipements électriques

- Activez le mode d'économie d'énergie sur les imprimantes, dans la mesure où cela permettra à l'appareil de s'éteindre automatiquement après une période définie.
- Activer les paramètres de réduction de l'alimentation des ordinateurs de bureau lorsqu'un employé quitte son poste de travail pendant des périodes prolongées pour réduire la consommation d'énergie

Améliorer les pratiques pro-environnementales du personnel

- Mettre en veille son ordinateur lorsqu'un employé quitte momentanément son poste de travail
- Éteindre les ordinateurs, les imprimantes, les climatiseurs, la nuit et le week-end, au lieu de les laisser fonctionner, leur consommation d'énergie durant ces périodes représente environ 40% de leur consommation totale
- Demander à la dernière personne qui quitte le bureau de s'assurer que toutes les lumières et tous les équipements sont éteints
- Éteindre les lumières et la climatisation dans les pièces et les couloirs inoccupés
- Fermer les fenêtres et les portes avant d'ouvrir la climatisation dans une pièce
- Ouvrir l'éclairage extérieur durant les heures d'obscurité seulement

Utiliser des équipements électriques performants

- En cas de bris ou de panne d'un matériel électrique, favoriser la réparation afin de prolonger leur durée de vie et leur bilan environnemental
- Prendre en compte des critères environnementaux tels que la classe énergétique la plus performante lors d'un changement d'un matériel électrique

Papier

- Imprimer uniquement si c'est nécessaire et encourager le personnel à lire les documents directement à l'écran. 25 % des documents sont jetés 5 minutes après leur impression et 16 % des impressions ne sont jamais lues
- Configurer les imprimantes dans les agences en mode d'impression recto-verso, par défaut



COMMUNICATION SUR LES GRANDS AXES DE LA
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU
RENACA-BENIN

SOMMAIRE

**I. OBJECTIF DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE**

**II. CONTENU DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE**

ca r H + 8 H

I. OBJECTIF DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

- Le RENACA se veut une *institution de microfinance responsable* à travers ses interventions et reconnaît donc que ces dernières ont des *répercussions* sur les communautés cibles et les zones d'intervention ;
- La présente politique a pour but d'*établir les paramètres de l'engagement* du RENACA d'inclure des mesures environnementales responsables dans ses activités ;
- Ces mesures permettront *d'améliorer la performance environnementale et sociale* du RENACA par des activités *réduisant* les impacts sur l'environnement, la santé et la sécurité, et *améliorant* l'adaptation au changement climatique (ensemble des variations des caractéristiques climatiques en un endroit précis, au cours du temps : réchauffement ou refroidissement) ;

II. CONTENU DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le RENACA doit s'assurer de respecter les normes environnementales et sociales nationales et internationales en matière de protection de l'environnement et de droit du travail applicables au Bénin dans la conduite de ses activités à travers la mise en œuvre les Engagements.



II. CONTENU DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Quatre engagements de l'institution :

Engagement 1 : Diminuer l'empreinte environnementale liée au fonctionnement du RENACA

- s'engager à continuer à améliorer son *efficacité énergétique* ;
- utiliser des sources d'*électricités solaires* ;
- réduire les sources des émissions de *gaz à effet de serre* ;
- adopter des comportements plus responsables afin d'optimiser sa consommation de papier et de carburant ;

II. CONTENU DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Engagement 2 : Limiter l'impact social et environnemental des activités financées

- mettre en place un système de gestion environnementale et sociale (SGES) ;
- examiner les demandes de prêt pour les activités génératrices de revenus et refuser celles qui financent des activités énumérées dans la liste d'exclusion ;
- mesurer l'impact social et environnemental des activités génératrices de revenus financées par RENACA ;
- sensibiliser le membre à l'impact environnemental et social ;

ca r + r

II. CONTENU DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Engagement 3 : Offre de produits et services de finance verte

- permettre de générer des impacts environnementaux positifs ;
- aider les membres à s'adapter et à atténuer les impacts du changement climatique ;
- changer leurs comportements sur leurs pratiques pro-environnementales ;
- proposer une offre financière adaptée à ces membres ;
- s'assurer que les produits verts financés soient accessibles, de qualité et utilisés adéquatement, au besoin à des partenaires spécialisés ;

II. CONTENU DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Engagement 4 : Renforcer les capacités du personnel

- réaliser la sensibilisation auprès de ses employés ;
- obtenir leur engagement ;
- leur faire connaître les outils et les politiques de l'institution, ainsi que les normes sociales et environnementales nationales et internationales en matière de protection de l'environnement.

ca 5/2/2021